

| | |
|---------------------|--|
| Zeitschrift: | Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari |
| Herausgeber: | Société suisse des traditions populaires |
| Band: | 40 (1950) |
| Heft: | 4 |
| Artikel: | La danse du coq = Lè dins di pou |
| Autor: | Surdez, Jules |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-1005750 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Franche-Comté — cf. Ch. Beauquier, *Faune et flore pop.* II (Flore), 172 ss.
(teillage des belles tiges, broyage du chanvre de qualité inférieure).

Haute-Savoie — à confronter les termes patois *bllii* «teiller le chanvre» (Fe-nouillet) et *brecâ* «broyer le petit chanvre» (Constantin-Désormaux).

Italie — cf. Jaberg-Jud, *Sprach- und Sachatlas Italiens*, cartes 1497 et 1497a
(broies inclinées en Italie centrale).

Surselva grisonne — cf. K. Hager, *Flachs und Hanf... im Bündner Oberland*,
53^e Jahrbuch SAC, 1919 (la planche 3 représente une scène en tout point
semblable à celle de notre fig. 4).

Suisse alémanique — cf. Schweiz. *Idiotikon* surtout: V, 314 et VI, 1844; *Arch. trad. pop.* et *Folklore suisse* passim (Index s. v. Hanf, Flachs); E. Friedli,
Lützelflüh, 367 (double broyage); Brockmann-Jerosch, *Schweizer Volksleben*, II, fig. 225 (hâloir).

Catalogne — F. Carreras y Candi, *Folklore y costumbres de España*, I, 361
(broie inclinée); Alcover-Moll, *Dicc. cat.* I, 311—12.

La danse du coq. (*Lè dins di pou.*)

Par Jules Surdez, Berne.

Depuis l'introduction de la Réforme dans la partie méridionale de l'ancien Evêché de Bâle¹, la «bénichon» de la Saint-Martin², qui se fêtait jadis dans toutes les paroisses³ de cette Principauté épiscopale, réunie en 1815 au canton de Berne, n'est plus le moment de réjouissances par excellence de l'année que dans la partie catholique du Jura bernois et singulièrement dans les districts de Delémont et de Porrentruy.

Dans tous les ménages, jusqu'à la première guerre mondiale, et dans une moindre mesure depuis, on égorgue un porc sur le tréteau (*trätē* s. m. ou *brésat* s. f.), on l'ébouillante dans la maie (*mé* s. f.), on le suspend aux crocs du *rétla*, pour l'ouvrir, on le découpe en flèches de lard⁴, en jambons⁵, en bajoues⁶, en épaules⁷, en «épinées»⁸, etc.

Même au cours de la dernière grand'guerre, et malgré les sévères restrictions, on n'a jamais cessé de cuire, ne fût-ce qu'avec

¹ Les districts de Neuveville, de Courtelary et une grande partie de celui de Moutier.

² *Lé bni'son d lè Sin-Metchin.*

³ *barōtch, bérqtch ou barouéetch.*

⁴ *fyōz də lè.*

⁵ *tchinbon.*

⁶ *mèch* s. f.

⁷ *pāl* s. f.

⁸ *épnè* s.f., morceaux découpés dans l'épine dorsale.

parcimonie, du gâteau à la crême¹, des «vecques»², des crêpes³, des *chavon*⁴, des *bórat*⁵, des oiseaux de Saint-Martin⁶.

L'an dernier déjà, les «fêtiers» ou *bni'snèr*, après avoir fait bombance autour de la table du *pouèy*⁷, ont gagné la salle en-fumée de l'auberge où le jeu de boules⁸ où se joue une «répartition»⁹, un mouton etc. Les jeunes gens et les jeunes filles ont pris d'assaut le pont de danse où ils imitent de leur mieux les pas de danse d'outre-mer tandis que leurs aînés rougissent quasi de tourner les *chótich*¹⁰, les polkas¹¹, ou les mazurkas et les valses à 2 ou 3 temps de leurs aïeuls. Quant aux *vouéyri*¹², à la contredanse, à la «longue», au branle, à l'ajoulote¹³, il y a belle lurette qu'ils ont rejoint les neiges d'antan.

On se remémore les chansons du bon vieux temps. Si les airs venaient de la «douce» France les paroles patoises, quelque peu libres, sortaient bien du terroir jurassien. On leur préfère de nos jours l'«alerte, St-Martin!» de Valentin Cuenin, le Béranger de notre Rauracie, ou la populaire chanson patoise dont voici le refrain: «*Fét d lè Sin-Mètchin, — Kman nó s'èmusin, — Djazè, s k'an kouéynè. — Zôé, s k'an youkè! — Bouin-na bôtuèyat, — Syéjin.na fôlat, — Tyin rvoré si tan, — Si tan dé vintə an*¹⁴?».

Actuellement, on ne fête plus que durant deux jours, et non trois, le «joyeux» Saint-Martin. Huit jours après toutefois, le dimanche et le lundi du «retour de fête», la liesse est encore grande. Des fêtards impénitents chantent à pleine gorge: «*Di Lèrdjin*¹⁵,

¹ *tótchë, knyæ, ty²nyæ, toutchë.*

² *vouity* s. f.

³ *krâpë* s. m.

⁴ sorte de brioche ventrue.

⁵ sorte de brioche allongée.

⁶ *ouejë* (ou *ojé*) d *Sin-Mètchin*, qui étaient remis aux enfants.

⁷ chambre du poêle.

⁸ *dju² d gréy*, jeu de quilles ou *dju² d bòl*, jeu de boules.

⁹ Somme d'argent répartie au prorata des quilles abattues; le premier prix est souvent un mouton; aux Franches-Montagnes, ce jeu ce nomme un *chträf*. [Sans doute de Schaf, mouton (N. d. l. R.)]

¹⁰ Scottish ou schottisch; dans le Jura, c'est la polka française, à 2 temps.

¹¹ Il s'agit de la polka allemande, du «Rheinland», à 4 temps.

¹² chansons à danser, rondes; anciens virelais, rondeaux, ballettes, estampies, virelis chantés et dansés.

¹³ *Lè londj, lò bräl et l'edjolat* étaient sans doute des variantes de la même danse. Voir les notes 1 et 2 de mes *Contes fantastiques du Jura bernois* parus en 1942 dans les «Archives suisses des traditions populaires» (Extrait, p. 80).

¹⁴ «Fête de la St-Martin, — Comme nous nous amusions, — Joseph, que l'on plaisantait! — Zoé, que l'on gambadait! — Bonnes petites bouteilles, — Séantes fillettes folâtres, — Quand reviendra-t-il ce temps, — Ce temps des vingt ans?»

¹⁵ Le Largin, ferme de la commune de Bonfol.

djink è Pitchison¹, — Tôtə l'Èdjou² — Å din lè djou³, — Min lo landmin di Rəvira⁴ — So k'è hótrərin lé griya⁵!»

Une curieux coutume qui tend à disparaître, à cause du «cher temps»⁶ de cette après-guerre, était encore très vivace au début de ce siècle. Je veux parler de la danse endiablée du Coq que j'ai encore vu danser, en 1912, à Bonfol, au «Café des trois Rois».

A minuit sonnant, un gars jovial apportait au milieu des couples de danseurs un seau⁷ rempli d'eau de savon. A l'aide d'un petit balai de «dâre»⁸, faisant office de blaireau, il savonnait les joues d'un patient assis sur un escabeau, au milieu de la salle de danse. Armé d'un grand rasoir en bois⁹ il feignait ensuite de le raser. Un troisième personnage se mettait à gambader autour d'eux, en élevant au-dessus de sa tête un coq aux pattes liées, qui battait des ailes.

Les ménétriers¹⁰ se mettaient alors à jouer sans pauses toutes leurs danses, en en accélérant de plus en plus le rythme, pour lasser le plus possible de couples. Cette ronde effrénée rappelait quelque peu le «tchibrôlé»¹¹ sabbatique des sorciers¹².

Soudain, vers minuit et demi¹³, celui qui portait le coq décrivait une rapide pirouette¹⁴ et le jetait sur un couple dont le partenaire appartenait à une famille aisée. Le danseur, choisi d'avance, avait naturellement du foin dans ses bottes. On savait que son gousset était bien garni, qu'il ne lésinerait point et se montrerait, ainsi que sa compagne, fort honoré que le sort en ait ainsi décidé!

L'heureux danseur — les ménétriers cessant instantanément de jouer — ne se faisait pas prier pour payer une collation¹⁵ de petits poulets à tous les couples qui avaient eu assez de souffle pour tenir

¹ *Pietchieson*, ferme de la commune de Bressaucourt.

² *La rvira*, le «retour de fête», le dimanche après la fête, qui est aussi fête!.

³ «Du Largin, jusqu'à Pietchieson, — Toute l'Ajoie — Est dans la joie, — Mais le lendemain du «Revirat», — Ce qu'ils peuvent siffler les grillons!» (ou les grelots) (*èvoqué lè griya*, avoir «mal aux cheveux», un lendemain de beuverie).

⁴ Le *tchietchan*, ou le *tchi³-tan*, le cher temps, l'année de disette 1818—19, le temps que nous vivons.

⁵ *sé* s. m. *souèya*.

⁶ «*dare*» s. f., en français populaire; *dè* s. f., en patois, rameilles de conifères; diminutifs: *dèzon* s. m., *dèzna*, s. m.

⁷ *rêzou d bò*.

⁸ *vyolèr* ou *dyindyèr*.

⁹ *tchibrôlé*, danse effrénée sabbatique.

¹⁰ *djnā*, *djnè*, *sórsi³*, *souérsi* ou *djnou³tchē*, sorcier; féminin, *djnātch* ou *dənou³tch*, *souérsi³r* ou *sorsi³r*.

¹¹ ou *lè d'mé³ d'in.n hour*, la demie d'une heure.

¹² *prøgat* s. f.

¹³ *rəanyon*.

bon jusqu'au bout et qui «avaient les grosses gouttes¹». Il devait aussi, cela va de soi, leur offrir un nombre respectable de bouteilles de bon vin de Bourgogne pour éteindre quelque peu une soif quasi inextinguible.

Vers le petit matin, le héros de la nuit pouvait emporter chez lui, comme un trophée, le coq qui lui revenait si cher. Quelque plaisantin se permettait parfois de délier subrepticement les pattes du pauvre gallinacé et de le jeter sur la table des convives. Le coq s'envolait en poussant des cris perçants comme la poule que l'aigle à queue fourchue² emporte dans ses serres. Il se cognait contre les murs les fenêtres et la tête des «bénichonneurs». Cela donnait lieu à une poursuite mouvementée, à une bousculade de chaises et de bancs soulignées, suivant les phases de la chasse, par les éclats de rire ou les cris effarouchés des jeunes filles.

Souvenirs de la bénichon.

Par Edouard Helfer, Lausanne.

On sait que les Payernois, ainsi que les villageois des environs, aiment à se rendre aux festivités de leurs voisins fribourgeois qui diffèrent des leurs, et notamment à la bénichon. Celle-ci se répartit sur l'été et dure jusqu'en automne dans certaines contrées. Dans les villages fribourgeois des environs immédiats de Payerne on parlait le patois, jadis. Il s'est d'ailleurs maintenu jusqu'à nos jours. Les Vaudois même l'apprenaient avec facilité grâce aux relations journalières avec leurs voisins et ils chantaient même les chansons patoises fribourgeoises de l'abbé Bovet, me confiait l'autre jour mon ami Buschi, qui passa sa jeunesse à Corcelles près Payerne et qui croit fermement que tout ce que l'on fredonnait il y a cinquante ou soixante ans émanait de notre cher bardé gruérien. Une nouvelle preuve éclatante de sa grande popularité!

La bénichon exerçait certainement l'attrait le plus considérable sur la contrée de Payerne. On se rendait en foule à Dom-pierre, Les Roches, Cousset, Montagny-les-Monts, etc. pour y bien manger et s'amuser. Le pont de danse décoré «con amore» attirait tout naturellement les jeunes. Mais chose curieuse: ménétrier et autres musiciens n'y figuraient pas. Dans un coin du pont de danse étaient placés debout quelques jeunes gens engagés pour la circonstance — même des Vaudois — qui, par leurs chants, faisaient tourner les couples. Ces chants furent des «bringues» de l'époque, importées de l'étranger et également des

¹ *chuè le gros gôt.*

² *l'èy è kou^o fouertchi^o,* le milan.